



Commune de Savigny-sur-Braye

Marché Public de fourniture

Sur Procédure Adaptée

OBJET DU MARCHÉ :

Acquisition d'un tractopelle neuf avec reprise

Règlement de la consultation

***Date limite de remise des offres :
mercredi 20 janvier 2021 à 12h30***

Acquisition d'un tractopelle neuf avec reprise

SOMMAIRE

ARTICLE 1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES :

- 1.1 Objet du marché
- 1.2 Décomposition en lots
- 1.3 Variantes
- 1.4 Options

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES

- 2.1 Étendue de la consultation et mode de l'appel d'offres
- 2.2 Délai de validité des offres
- 2.3 Modifications de détail au dossier de consultation
- 2.4 Durée du marché

ARTICLE 3 – DOSSIER DE CONSULTATION

ARTICLE 4 – JUGEMENT DES OFFRES

ARTICLE 5 – CONDITIONS D'ENVOI ET REMISE DES OFFRES

- 5.1 Remise de l'offre
- 5.2 Négociation / questions complémentaires

ARTICLE 6 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

ARTICLE 1 – OBJET DE L'APPEL D'OFFRES :1.1.1 Objet du marché

Le présent marché public a pour objet l'acquisition d'un tractopelle neuf avec reprise.

1.2 Décomposition en lots

Le présent marché ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots.

1.3 Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

1.4 Options

Les options ne sont pas autorisées.

ARTICLE 2 – CONDITIONS DE L'APPEL D'OFFRES :2.1 Etendue de la consultation et mode de l'appel d'offres

Le présent document intéresse un marché passé sous la forme d'une procédure adaptée selon la réglementation en vigueur.

Le présent marché est soumis aux dispositions du cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de fournitures courantes et de services.

2.2 Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à 2 mois à compter de la date limite de remise des offres.

2.3 Modifications de détail au dossier de consultation

Le Pouvoir Adjudicateur se réserve le droit d'apporter des modifications de détail au dossier de consultation. Celles-ci doivent être communiquées au plus tard 08 jours avant la date limite fixée pour la remise des offres. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet.

Si, pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.4 Durée du marché

Date limite de réception des offres **le mercredi 20 janvier 2021 à 12h30.**

La durée du marché correspond au délai de livraison soit 4 mois à partir de la notification du marché au titulaire.

ARTICLE 3 – DOSSIER DE CONSULTATION :

Le dossier de consultation est uniquement téléchargeable sur le site : <https://www.ad41.org/savignysurbraye>

Documents fournis aux candidats :

Le dossier de consultation est constitué par :

- Le présent règlement de consultation
- L'acte d'engagement (ATTRI1)
- Le Cahier des Clauses Administratives et Techniques Particulières (CCATP)
- Lettre de candidature (ou DC1)
- Déclaration du candidat (ou DC2)

ARTICLE 4 – JUGEMENT DES OFFRES :

Conformément à la réglementation en vigueur, le pouvoir adjudicateur choisira librement l'offre économiquement la plus avantageuse conformément aux critères d'attribution pondérés suivants :

- respect du descriptif technique : 35 %
- prix : 35 %
- offre de reprise : 20 %
- délai de livraison et délai de réparation y compris approvisionnement des pièces : 10 %

ARTICLE 5 – CONDITIONS D'ENVOI ET DE REMISE DES OFFRES :

5-1 Remise de l'offre

Les offres devront être rédigées en langue française et les offres financières devront être rédigées en Euros.

Le dossier sera remis uniquement sous forme dématérialisée sur le site : <https://www.ad41.org/savignysurbraye>

Elle devra parvenir avant la date et l'heure indiquées sur la page de garde du présent règlement, **soit le mercredi 20 janvier 2021 à 12h30.**

Les dossiers qui seraient remis sous format papier seront refusés.

Le dossier de candidature et d'offres contiendra les documents suivants :

- La lettre de candidature DC1.
- Le règlement de consultation (RC) complété et signé.
- La déclaration du candidat (imprimé DC2).
- Une attestation d'assurance à jour.
- Un relevé d'identité bancaire IBAN.
- L'acte d'engagement complété et ses annexes, datés et signés.
- Le cas échéant, la déclaration de sous-traitance.
- Le devis
- Le présent CCATP, paraphés, datés et signés.
- Le mémoire technique élaboré par le candidat sur les mesures qu'il compte adopter pour l'exécution du marché.
- Un engagement sur les délais de livraison. Ce document comprendra toutes justifications et observations de l'entreprise.

Il est également demandé au candidat de joindre à l'offre :

- les certificats sociaux et fiscaux (NOTI2 ou équivalents).
- une copie de l'extrait K Bis du registre du commerce ayant moins de 6 mois d'ancienneté, ou équivalent pour les candidats établis hors de France.

5.2 Négociation / Questions complémentaires

Le Pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier ou de poser toutes questions complémentaires qu'il jugerait utiles dans le cadre de son analyse des offres, et ce avec l'ensemble des candidats.

ARTICLE 6 : RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront formuler leurs questions sur le site : <https://www.ad41.org/savignysurbraye>

Une réponse sera alors adressée en temps utile à tous les candidats ayant retiré le dossier.

A

Le

Pour l'entreprise

« lu et approuvé » (mention manuscrite)

Le Maire,

Joël PRENANT